

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2022/6

Eau Potable

ARRETE

En raison du déficit pluviométrique dans notre région et afin de préserver le débit et le stockage de l'eau potable dans les réservoirs existants, il est strictement recommandé aux particuliers disposant d'une piscine privé de bien vouloir utiliser l'eau d'irrigation pour ceux qui en bénéficie pour remplir et compléter le niveau de leur piscine (utiliser des filtres).

En accord avec Kyrnolia des contrôles seront effectués sur la surconsommation de l'eau potable à partir des compteurs.

Il en va de la responsabilité de tous pour que personne ne manque d'eau potable.

Merci à tous

Fait à Valle Di Mezzana, le 15 mars 2022.

Le Maire
FRANCHI Horace

